



Accident du travail et longue maladie, risque de licenciement

Par **LULU**, le **21/12/2009** à **10:37**

Bonjour,rrnrj'ai 48 ans sapeur pompier pro depuis 20 ans , j'ai eu 1 accident travail en 97 (lambalgie L4 L5) avec plusieurs rechutes, je ne suis plus sur le terrain depuis 2 ans et en longue maladie 1 AN avec probablement une prolongatiion. rnrnj'ai été expertisé avec 1 andicape à 8 ET voilà que ma direction me menace de mise à la retraite ou de licenciement ou encore de me réformer. rnrnJ'aimerais savoir si elle ai dans son plein droit ? rnrnET moi que doit je faire ? rnrnet que puis je faire ? rnrnMERCI DE ME REPONDRE, CORDIALEMENT.